

## Réussir son intégration en emploi : comprendre les codes du travail et de l'entreprise

### Public

Nouveaux salariés en parcours d'insertion (IAE), dans les premières semaines de leur contrat.

### Pré-requis

Avoir signé un CDDI dans une structure d'insertion.

### Modalité de déroulement

Formation en présentiel.

### Type d'action

Action de formation au sens de l'article L6313-1 1°.

### Durée

7 heures, organisées en 2 demi-journées de 3h30 chacune

### Effectifs

5 à 12 personnes.

### Tarif

30 € HT / heure / stagiaire.

Exemple : pour 5 stagiaires × 7 heures = 1 050 € HT.

TVA non applicable (article 293 B du CGI).

### Modalité – Délai d'accès

Après signature de la convention, de 2 semaines à 2 mois (en fonction du financement demandé).

### Accessibilité

Pour toute personne en situation d'handicap, merci de prendre contact avec Caroline Aubinais afin d'échanger sur les modalités à mettre en place.

### Méthode pédagogique et moyens techniques

Alternance d'exercices pratiques oraux et écrits basés sur des situations de la vie professionnelle.

- Utilisation de divers supports : documents papiers, jeux,

### Méthode d'évaluation

- Un test de positionnement est effectué en début de formation.

Des travaux pratiques en contexte (productions écrites ou des jeux de rôle) sont réalisés à la fin de chaque séquence pédagogique.

Un test final est mis en place dans le but de définir les compétences acquises

### Méthode de suivi

- Signature de la feuille de présence.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant.

### Contact

Caroline Aubinais

[aubinais.ca.conseil@gmail.com](mailto:aubinais.ca.conseil@gmail.com)

+33 6.15.12.24.46

[www.caoc.fr](http://www.caoc.fr)

---

# Objectifs

---

Favoriser l'intégration professionnelle des salariés en insertion en leur permettant de comprendre leurs droits, leurs devoirs, les règles sociales et culturelles de l'entreprise, et de sécuriser leur parcours vers l'emploi durable

## Objectifs pédagogiques opérationnels

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Identifier les droits et devoirs liés à leur contrat de travail et aux règles de l'entreprise.
2. Comprendre le fonctionnement de l'IAE, ses acteurs et ses enjeux.
3. Reconnaître et adopter les principaux codes socioculturels en entreprise (comportements, postures, communication).
4. Situer leur rôle et leur place dans une équipe de travail.
5. Construire des repères professionnels transférables pour la suite de leur parcours.

---

# Contenu

---

Ce contenu est un exemple de programme qui peut être adapté en fonction des attentes, niveaux et besoins du bénéficiaire.

## Demi-journée 1 (3h30)

---

### 1 – Accueil et présentation (15 min)

- Présentation de la formation, des objectifs et du déroulé.
- Instaurer une dynamique de groupe et recueillir les attentes des participants.

### 2 – Comprendre son contrat de travail (1h30)

- Identifier les droits et devoirs du salarié et de l'employeur.
- Lire et comprendre les clauses essentielles du contrat de travail (CDDI, etc.).
- Comprendre les règles relatives aux congés, arrêts maladie, médecine du travail, procédures disciplinaires.
- Découvrir les interlocuteurs en cas de difficultés.

### 3 – Transition vers l'IAE (15 min)

- Relier les aspects juridiques du contrat au parcours d'insertion.
- Préparer l'entrée dans la logique de l'IAE.

### 4 – Comprendre les principes de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) (1h30)

- Définir l'IAE et en comprendre les enjeux.
- Identifier les acteurs de l'insertion et leurs rôles.
- Découvrir les dispositifs (pass IAE, CER, accompagnement social et professionnel).
- Repérer ses droits sociaux (prime d'activité, couverture santé, aides au transport, etc.).

### 5 – Synthèse de la demi-journée (15 min)

- Récapituler les informations clés.
- Échanges et réponses aux questions.

## Demi-journée 2 (3h30)

---

### 1 – Rappel & ancrage (15 min)

- Consolider les acquis de la première demi-journée.
- Retour sur les points clés.

### 2 – Assimiler les codes socioculturels en entreprise (1h30)

- Identifier les règles écrites et non écrites.
- Comprendre les notions de politesse, de ponctualité, d'hygiène et de communication non verbale.
- Décrypter les attitudes attendues (vouvoiement/tutoiement, salutations, codes culturels).
- Expérimenter des situations par mises en scène et jeux de rôle.

### 3 – Comprendre les attendus professionnels (1h30)

- Identifier les savoir-être attendus dans un collectif de travail.
- Comprendre l'importance de la ponctualité, du respect, de la coopération et de la sécurité.
- Travailler sur la posture professionnelle et la responsabilisation.

### 4 – Synthèse finale (15 min)

- Reprise des acquis de la formation.
- Tour de table final et perspectives individuelles.

---

## Les intervenantes

**Caroline Aubinai**, psychologue de l'orientation professionnelle et du travail, fondatrice de C.A Orientation & Conseil. Elle est également conseillère en insertion professionnelle (CIP) et intervient comme prestataire dans des structures d'insertion. Son expertise porte sur l'accompagnement des parcours d'intégration, la formation et les bilans de compétences.

**Marie Gaidier**, formatrice et consultante en insertion professionnelle. Également conseillère en insertion professionnelle (CIP) et prestataire en structures d'insertion, elle conçoit et anime des formations adaptées aux publics en parcours d'insertion et accompagne les transitions professionnelles.